

## SEANCE DU 31 AOÛT 2020

L'an deux mille vingt, le 31 août à 20 H 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Chail sous la présidence de Monsieur YOU Thierry, Maire de la commune de Fontivillié, et Monsieur DUBOIS Mickaël, maire délégué de la commune déléguée de Sompt.

<b>Date de convocation</b>	Le 26 août 2020
<b>Présents</b>	Mmes Estelle AUGEREAU, Jessica GUILLE, Delphine MERLIERE, Isabelle POUPINOT, Clothilde TANNEAU
<b>13</b>	Mrs Dimitri TIRBOIS, Thierry YOU, Alexandre BROUSSARD, Geoffroy LUCQUIAUD, Raphaël GOURICHON, Franck PELLETIER, Mickaël DUBOIS, Pierre FICHET
<b>Absents excusés</b>	Mmes Claudine MAILLOU (pouvoir à Estelle AUGEREAU), Aline KUMANSKI, Adeline PINÇON
<b>6</b>	Mrs Rudy CARLES, Nicolas LARGEAUD, Dimitri MAROT
<b>Absents</b>	
<b>0</b>	
<b>Secrétaire de séance</b>	Mr TIRBOIS Dimitri

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 10/07/2020 est approuvé à l'unanimité.

### **► CCID (Commission communale des impôts directs) :**

Une liste de proposition de personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs a été présentée au conseil municipal et a été approuvée à l'unanimité.

### **► CIID (Commission intercommunale des impôts directs) :**

Mr le Maire Thierry YOU s'est porté candidat à la commission intercommunale des impôts directs.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité que Mr Le Maire Thierry You soit le représentant de la commune à cette commission.

### **► 2020-40 : Election du maire de la commune déléguée de Chail - Rectificatif délibération du 03 juillet 2020 :**

Le conseil municipal a désigné à l'unanimité comme Maire de la commune déléguée de Chail, Mr Thierry You.

### **► 2020-43 : Désignation du représentant de la commune de Fontivillié à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC):**

Mr le Maire Thierry YOU s'est porté candidat à la Commission Locale d'Evaluation de Transferts des Charges.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité que Mr Le Maire Thierry You soit le représentant de la commune à cette commission.

### **►Présentation échanges du 29 août 2020 avec Colette Balland par Mickaël DUBOIS :**

Rencontre avec Mme Colette BALLAND et Mr Dorick BARILLOT (Conseiller et Conseillère départementaux de Melle).

Mme Nathalie LANZI (candidate aux élections sénatoriales) a été reçue également. Mme Lanzi se bat pour le désert médical et l'apprentissage des jeunes, en priorité.

De ces échanges, il en est ressorti que beaucoup de subventions existaient.

### **►Gestion du personnel :**

Mise en disponibilité d'Arnaud GOICHON pour convenances personnelles pour une durée de 5 ans, suite à sa volonté de quitter son emploi d'adjoint technique au sein de la commune.

Recrutement de Franck MASSIAS, en remplacement d'Arnaud GOICHON en contrat à durée déterminée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 et pour une durée de 4 mois.

### **►Présentation téléphonie mobile : Relevé de conclusions de la réunion du 21/07/2020**

Compte-rendu « New deal mobile 2020 ».

5 sites avec opérateur leader Bouygues Telecom en Deux-Sèvres :

- Taizé-Maulais, Ensigné, Beaussais-Vitré, Chail, Sompt-Tillou.

Suite à la réunion du 21/07/2020, il en ressort que pour le site de Sompt-Tillou, le point idéal pour la couverture mobile se situe au sud du lieu-dit Pied-Chétif.

Délai pour l'opérateur :

- 24 mois pour construire et mettre le site mobile en service si la commune ne met pas de terrain viabilisé à la disposition de l'opérateur.
- 12 mois si la commune décide de mettre à disposition de l'opérateur un terrain viabilisé.

### **►Présentation des commissions :**

#### **☑ Voirie-matériel :**

Réserves incendie :

Au départ les 5 terrains pour les réserves incendies étaient en vente. Maintenant plus qu'un seul à vendre à Miseré à 2000€. Les 4 autres terrains sont mis à disposition par les propriétaires.

Pour le terrassement, 2 entreprises se sont déplacées :

- Frédéric Bernet pour un montant de 23652€
- LTP Lezay pour un montant de 23608€

A cela, on doit ajouter le prix des clôtures, portillons, jambes de force...

Les réserves incendies ont un coût de revient de 11347€ (déjà réglées). Le montant total budgétisé est de 40000€ pour un coût total réel de 37480€.

Auquel on doit rajouter, les raccordements en eau (tuyaux + compteurs) le coût total est estimé entre 10000 et 15000€.

Soit au final, plus de 50000€ pour l'installation et le fonctionnement des réserves incendie.

Le conseil municipal étudie la possibilité de diviser par 2 ce coût, dans l'éventualité que les agents communaux participent au terrassement et à l'installation des clôtures.

Une autre solution est proposée pour réduire les frais liés à l'installation des raccordements en eau, la possibilité de se raccorder au compteur de l'habitant le plus proche et lui payer le volume consommé.

Plusieurs variantes sont donc possibles pour réaliser des économies.

L'argent économisé pourrait permettre l'achat du terrain de la Pierrière.

Travaux SMAEP4B :

Travaux très mal réalisés et à faire reprendre. L'accotement est à refaire au niveau du château d'eau à Sompt (Métairie) ainsi que l'enrobé au milieu de la chaussée.

#### **☑ Bâtiments :**

La commission a fait le tour des bâtiments.

- Un trou est à boucher devant la salle du temps partagé à Sompt ainsi que le toit à nettoyer.
- Infiltration d'eau dans le Temple à Chail.
- A prévoir : 7 fosses septiques à vider (dernière vidange en 2014). Pour cela, demande de devis à l'entreprise BERNAUD à St Mandé sur Brédoire.

Dans 15 jours, début des visites - état des lieux des logements locatifs.

#### **► 2020-44 : Gratuité des tables et bancs pour les habitants de la commune de Fontivillié :**

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la gratuité des tables et des bancs pour les habitants de la commune de Fontivillié. Le contrat devra cependant toujours être rédigé et la caution sera portée à 50€ au lieu de 200€.

Pour les habitants hors commune, le tarif reste inchangé :

- De 1 à 5 tables avec bancs : 10€
- Plus de 5 tables avec bancs : 20€

Vérification du bon retour des tables et bancs avant restitution du chèque de caution.

#### **► Projet validation – chemins de randonnée :**

Le conseil municipal propose de distribuer des flyers dans les boîtes aux lettres afin de faire participer les habitants de la commune au vote sur le site [budgetparticipatif79.fr](http://budgetparticipatif79.fr)

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour qu'Adeline PINCON change la publicité sur ce site pour une plus grande attractivité et dans le but d'obtenir la subvention de 8000€.

**► 2020-45 : Mise en place d'un fonds spécifique de subvention aux entreprises de Mellois en Poitou au regard de l'impact de la crise sanitaire du COVID 19 :**

- Une base de 10€ par habitant avait déjà été validé.

Le conseil municipal a voté pour la somme supplémentaire à attribuer dans la limite de 20€ par habitant.

- 8 voix pour 5€ supplémentaire
- 2 voix pour 10€ supplémentaire
- 3 abstentions

Les 5€ supplémentaire ont donc été validés par le conseil municipal.

**► Questions diverses :**

Cimetière :

Une demande de réservation de 3 cases dans le colombarium au cimetière de Chail a été déposée en mairie cependant il n'y a actuellement plus qu'une case de libre.

Estelle Augereau se charge de faire venir et établir des devis auprès de différentes entreprises afin de convenir d'un emplacement dans le cimetière et le coût de la réalisation pour plusieurs cases.

Assurance responsabilité personnelle élus – maire et adjoints :

Le Maire, Thierry You a contracté une assurance responsabilité personnelle élus. Elle couvre la responsabilité personnelle de Mr Le Maire mais également et automatiquement celles de ses conseillers ayant reçu délégation.

Elle couvre les décisions prises par les élus ainsi que leurs conséquences.

Demande de certificat d'urbanisme au nom de BOBET Thomas :

Une demande de certificat d'urbanisme au nom de Mr BOBET Thomas a été déposée en mairie le 30/07/2020 pour la construction d'une pension canine, féline et NAC (nouveaux animaux de compagnie) à la Pierre Bleue – Fontvillié + Demande de modification accès RD948.

47 box sont prévus + réserves + bureau + infirmerie.

Pas d'étude de voisinage réalisée. Problème de sécurité par rapport à la modification accès à la RD948 mais également par rapport à la crise sanitaire actuelle, transmission possible de la maladie par les félins ?

Le conseil municipal a répondu défavorablement à ce projet.

Devis :

- Un devis pour le balai de la balayeuse a été établi auprès de l'entreprise Ouest Vendée balai à St Martin-les-Melle pour un montant de 311€.
- Un devis pour 2 roues complètes de remorque a été établi par l'entreprise Excelpneu à St Martin-les-Melle pour un montant de 280€ HT.

- Un devis pour la fourniture et pose de gâches pour porte de service suite au cambriolage du bâtiment communal de Sompt a été réalisé par l'entreprise Dany Morin pour un montant de 46.92€ TTC.

Ces 3 devis ont été validés à l'unanimité par le conseil municipal.

- Un devis pour la fourniture et pose d'une grille métallique de protection a été également établi par l'entreprise Dany Morin pour un montant de 1958.10€ TTC.

Le conseil municipal demande un autre devis comparatif par une autre entreprise.

Un projet d'installation de 2 caméras placées au-dessus du bâtiment communal va être envisagé. Coût environ 2000€ pour les 2.

**Subvention Nathan PROUST :**












Un vote est prévu lors de la prochaine réunion du conseil municipal, le 23 septembre 2020, pour valider ou non le montant de la subvention de 1000€ allouée par la commune de Fontivillié. Cette subvention attribuée à Mr Proust serait porteuse pour notre commune.

La séance est levée à 23h35

**Délibération prise lors de cette séance :**

- 2020-40 Election du maire de la commune déléguée de Chail - Rectificatif délibération du 03 juillet 2020
- 2020-43 Désignation du représentant de la commune de Fontivillié à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)
- 2020-44 Gratuité des tables et bancs pour les habitants de la commune de Fontivillié
- 2020-45 Mise en place d'un fonds spécifique de subvention aux entreprises de Mellois en Poitou au regard de l'impact de la crise sanitaire du COVID 19

**Signatures des membres ayant participé à cette séance :**

AUGEREAU Estelle 	BROUSSARD Alexandre 	CARLES Rudy Excusé	DUBOIS Mickaël 	FICHET Pierre 
GOURICHON Raphaël	GUILLE Jessica 	KUMANSKI Aline Excusée	LARGEAUD Nicolas 	LUCQUIAUD Geoffroy 
MAILLOU Claudine	MAROT Dimitri Excusé	MERLIERE Delphine 	PELLETIER Franck	PINCON Adeline Excusée
POUPINOT Isabelle 	TANNEAU Clothilde 	TIRBOIS Dimitri 	YOU Thierry 